

Dérogation mineure à un règlement d'urbanisme

Conformément à l'article 145.6 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (RLRQ, chapitre A-19.1), avis public est, par les présentes, donné que, lors de la séance que son Conseil tiendra le **mardi 17 mars 2026 à 19 h**, la Ville de Trois-Rivières statuera sur la demande de dérogation mineure suivante :

District électoral de Chavigny

La nature de la dérogation demandée vise le nombre de portes de garage et l'aménagement d'une aire de stationnement, d'une aire de transbordement et d'une zone tampon sur une propriété commerciale qui ne seraient pas conformes aux dispositions réglementaires suivantes :

Élément dérogatoire	Règlement et zone visés	Norme prescrite	Dérogation demandée
Distance minimale entre une aire de stationnement et une ligne avant principale	Normatif (2021, chapitre 126) Zone CLI-2017	2,5 m	1 m
Distance minimale entre une aire de stationnement et un bâtiment principal		1 m	0 m
Distance minimale entre deux accès au stationnement (rue Charbonneau)		Distance minimale entre les 2 entrées : 16 m	12 m
Nombre maximal de porte de garage pour un usage C8c		8 portes ayant front sur rue maximum	11 au total (8 ayant front sur la rue Charbonneau et 3 ayant front sur la rue Dalpé)
Aménagement d'une zone tampon		10 m entre un usage adjacent de type C8c et le groupe C	2 m, sans arbre
Hauteur maximale des murets de soutènement		1 m maximum en cour avant	1,35 m
Aires de transbordement et aire de manœuvre		En cour latérale ou arrière seulement Manœuvres s'effectuant sur la propriété	En cour avant principale Manœuvre de recul sur la voie publique

L'immeuble affecté par cette demande est le lot 1 207 092 du cadastre du Québec. Il est situé au 2775 de la rue Charbonneau.

Toute personne intéressée par cette demande pourra se faire entendre par le Conseil avant qu'il statue sur celle-ci, en se présentant à la salle du Conseil de l'hôtel de ville de Trois-Rivières à la date et à l'heure ci-dessus indiquées.

Trois-Rivières, ce 28 février 2026.

M^e Marie-Michèle Lemay, assistante-greffière
1325, place de l'Hôtel-de-Ville
C. P. 368
Trois-Rivières (Québec) G9A 5H3
Téléphone : 819 374-2002